

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 FEVRIER 2020 A VERNIER****Présents**

Mme Susana SERAFINI	Russin
M. Nicolas PONTINELLI	Cartigny
M. Max GIRIAT	Ornex
M. Claude HILFIKER	Mies
M. Pierre-Alain TSCHUDI	Meyrin
M. Reynald HUGON	Chancy
M. Yvan ROCHAT	Vernier
M. Bernard FRACHEBOUD	Collex-Bossy
M. Wolfgang HONEGGER	Genthod
M. Dominique NOVELLE	Aire-la-Ville
M. Cédric LAMBERT	Versoix
M. Marcos WEIL	ATCR-AIG

**Excusés :**

Mme Pascale MORIAUD	Chens-sur-Léman
Mme Carine ZACH	Cartigny
Mme Patricia ALTHERR	Challex
Mme Marie-Pierre BERTHIER	Nernier
M. Patrick MICHON	Pougny
M. Gérard PRODUIT	Coppet
M. Pierre-Alain SCHMIDT	Mies
M. Vincent SCATTOLIN	Divonne-les-Bains
M. Georges RYSER	AFRAG
M. Mike GERARD	ARAG
M. Pierre DUCHENE	Dardagny
Me Gérald PAGE	Page & Partners
M. Philippe BOSSY	Satigny
M. Bernard TASCHINI	Bellevue
M. Daniel RAPHOZ	Ferney-Voltaire

## Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG du 19 juin 2019
  2. Informations sur les activités de l'ATCR-AIG (rapport d'activités 2019)
  3. Adhésion des communes de Divonne-les-Bains, du Grand-Saconnex et de Russin
  4. Information sur le renouvellement des membres du comité directeur \*
  5. Présentation des comptes 2019
  6. Rapport du réviseur des comptes
  7. Présentation et approbation du budget 2020 et fixation des cotisations 2020
  8. Compte-rendu des activités de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de l'environnement et de la population), Yvan Rochat
  9. Compte-rendu des activités de CESAR (Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable), Pierre-Alain Tschudi
  10. Divers
- 

M. Y. ROCHAT remercie les personnes présentes et fait part de son émotion à présider sa dernière AG de l'ATCR. En 2007, suite à son élection au CA de Vernier, il avait été propulsé à la présidence de l'association qui depuis a connu diverses situations, mais qui a connu un certain succès ces derniers mois. Il informe qu'une autre AG aura lieu en juin, suite aux élections françaises et genevoises, afin de renouveler le comité directeur.

M. ROCHAT relève que plusieurs membres se sont excusés en raison de la période électorale.

### **1. Approbation du PV de l'AG du 19 juin 2019**

Il est demandé de rajouter M. PONTINELLI (Cartigny) à la liste de présences et Mme ZACH (Cartigny) à la liste des personnes excusées.

Avec cette correction, le PV est approuvé avec remerciements à son auteur.

### **2. Informations sur les activités de l'ATCR-AIG (rapport d'activités 2019)**

M. Y. ROCHAT commente le rapport d'activités qui a été transmis aux membres préalablement.

Suite à la victoire concernant l'IN 163, M. ROCHAT rappelle qu'une délégation composée de MM. TSCHUDI, BOSSY et lui-même, a remis un courrier à Mme SOMMARUGA. Celui-ci n'a pas encore reçu de réponse. Un autre courrier a été remis au Conseil d'État. Une délégation composée de Mme L. MAZZONE, M. J.-D. BORGEAUD et M. Y ROCHAT sera reçue par M. DAL BUSCO le 27 mars à 10h30.

En ce qui concerne la mise à l'enquête publique du « bruit admissible », l'ATCR a produit un document repris par de nombreuses communes dans le cadre de leurs oppositions. Cela leur permettra par la suite d'être partie prenante de la procédure et ainsi, le cas échéant, faire recours .

Bien que le comité directeur ne se soit réuni que trois fois en 2019, de nombreux dossiers (PSIA, IN 163, bruit admissible) ont nécessité un gros travail. M. ROCHAT remercie M. WEIL pour le travail effectué de manière efficace, solide et rapide. Il remercie également Mme HAGMANN qui a également grandement contribué à la bonne coordination entre les instances.

Les perspectives pour 2020 portent bien évidemment sur la mise en œuvre de l'IN 163, avec une demande de couvre-feu de 23h00 à 6h00.

M. HONEGGER partage l'émotion de M. ROCHAT, considérant qu'il y aura un « avant » et un « après » l'IN 163. Cette victoire était inimaginable il y a quelques années. Cette campagne a par ailleurs permis à l'ARAG d'accueillir de nouveaux membres.

M. FRACHEBOUD s'interroge sur le rôle de l'ARAG. M. Y. ROCHAT lui répond que l'ATCR est une association institutionnelle, alors que l'ARAG représente les intérêts des privés. Les deux associations sont membres de la CARPE et de CESAR et toutes deux ont posé un certain nombre de micros autour de l'aéroport. De par son statut, l'ARAG a une plus grande liberté de ton.

M. TSCHUDI relève l'importance de l'ATCR pour les communes. Les documents établis sont précieux pour les prises de position.

Mme SERAFINI explique que Russin a rejoint l'ATCR, après que la commune ait pris conscience de l'importance du travail effectué par l'association.

M. PONTINELLI relève également l'intérêt du travail effectué par l'association vis-à-vis des petites communes qui ne sont pas dotées de services techniques.

M. HUGON relève l'intérêt du réseau de micros : c'est très didactique, mais malheureusement sous-utilisé.

### **3. Adhésion des communes de Divonne-les-Bains, du Grand-Saconnex et de Russin**

M. Y. ROCHAT a le plaisir de mettre au vote la demande d'adhésion de trois nouvelles communes : Divonne-les-Bains, Grand-Saconnex et Russin.

L'AG accepte à l'unanimité l'adhésion de ces communes.

### **4. Renouvellement du comité directeur**

M. Y. ROCHAT informe que les 3 membres suisses (Ph. BOSSY, P.-A. TSCHDI et Y. ROCHAT) ne se représentent pas aux prochaines élections et qu'ils devront donc être remplacés dans le comité directeur. Quant aux élus français (MM. RAPHOZ, RAVOT et IMMOBERSTEG), cela dépendra des élections.

M. C. HILFIKER informe que M. J.-L. PHILIPPIN, représentant de la Terre Sainte, ne souhaite pas non plus poursuivre, étant à la retraite.

M. HONEGGER mentionne qu'il ne souhaite pas non plus poursuivre le contrôle des comptes.

M. C. LAMBERT suggère qu'après le deuxième tour des élections, un courrier soit transmis aux communes afin qu'elles désignent/proposent des candidats pour le Comité directeur et la révision des comptes.

## 5. Présentation des comptes

M. M. WEIL présente les comptes 2019.

M. HONEGGER se demande jusqu'où accumuler des fonds. Actuellement l'association dispose de 170'000.- de fonds propres. Ne faudrait-il pas baisser les cotisations ?

M. ROCHAT : les fonds ont été utiles pour l'installation des micros et pour le financement de l'EIS (évaluation de l'impact sur la santé) ainsi que pour le financement de la campagne sur l'IN 163 et l'aide à la CARPE. Il sera aussi nécessaire de revoir notre site internet qui est obsolète. La question du montant de la cotisation est toutefois pertinente. Elle devrait être discutée avec le prochain comité directeur et débattue lors de l'AG de 2021.

## 6. Rapport du réviseur des comptes

M. W. HONEGGER, en tant que réviseur des comptes, relève la qualité de la comptabilité tenue par urbaplan et demande à l'assemblée d'accepter les comptes.

Au vote, les comptes sont approuvés et décharge est donnée au comité.

## 7. Présentation du budget et fixation des cotisations

M. M. WEIL présente le budget 2020 et commente certains postes :

- proposition de contribution extraordinaire à la CARPE de 10'000.- afin de les aider à financer le poste du secrétariat. Ce montant ne couvre que le tiers du coût et la CARPE devra trouver les 2/3 restants.
- un montant de 7'000.- est prévu pour la révision du site internet. Ce montant est basé sur une estimation fournie par des entreprises.

M. P.-A. TSCHUDI estime que le montant pour la révision du site internet est faible et qu'il faudrait autoriser un dépassement si nécessaire.

M. HUGON se pose la question d'installer des micros supplémentaires. M. ROCHAT répond que pour l'instant nous nous sommes basés sur l'expertise de Mike GERARD. Il y a quelques années des micros supplémentaires avaient été placés à sa demande pour avoir une bonne couverture territoriale. Cela étant, si cela s'avérait utile, l'ATCR pourrait financer la pose de nouveaux micros. Il faudra par ailleurs se soucier de la pérennité du système (maintenance et remplacement à terme) et s'assurer de disposer d'une entreprise qui puisse assurer la maintenance.

M. P.-A. TSCHUDI se demande si une campagne de communication à l'attention de la population ne serait pas utile. Peu de personnes connaissent le réseau de micros et toutes les informations qu'on peut obtenir.

M. ROCHAT propose d'adapter le budget :

- porter à 10'000.- la ligne sur les micros pour y inclure également une communication publique
- augmenter le poste pour la refonte du site internet de 5'000.- supplémentaires
- maintenir les cotisations actuelles.

Avec ces adaptations, le budget est voté à l'unanimité.

**7. Compte-rendu des activités de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de l'environnement et de la population), Yvan Rochat**

Faute de temps, M. Y. ROCHAT n'a pas le temps de présenter les activités de la CARPE. Le rapport d'activités 2019 de la CARPE est joint en annexe au présent PV.

Il propose en outre d'inviter Lisa MAZZONE, Conseillère aux Etats à nous faire un état de la situation sur les rapports de force au parlement fédéral.

**8. Compte-rendu des activités de CESAR (Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable), Pierre-Alain Tschudi**

M. P.-A. TSCHUDI n'a pu participer à beaucoup de séances de CESAR, car celles-ci se tiennent les lundis des rentrées parlementaires. C'est pourquoi il est important de soutenir la CARPE qui assure une présence aux séances du Comité. La CARPE pourrait d'ailleurs représenter l'ATCR au comité, si personne ne souhaite reprendre sa place.

Les principales actions de CESAR en 2019 ont porté sur :

Une pétition pour des « pour des nuits sans bruit d'avions » ayant récolté 9'600 signatures a été remise au Parlement qui l'a classée, sans entrer en matière.

CESAR travaille à créer un groupe interparlementaire et à modifier la loi sur le CO2 afin d'y introduire une taxe sur les billets d'avion.

Le site internet (<https://www.cesar-klug.ch/>) contient de très nombreuses informations sur les actions en cours et beaucoup de documentation.

Les principaux axes de travail pour 2020 portent sur :

- Des rencontres avec Mme SOMMARUGA concernant les aéroports de Zürich et Dübendorf
- Le rapport sur le bruit
- Le travail sur la taxe sur les avions

Il s'agit essentiellement d'un travail de lobbying parlementaire. Les verts libéraux pourraient rejoindre le groupe.

**9. Divers**

Mme SERAFINI informe que les communes ont reçu un mail avec questionnaire de la part du responsable développement durable de l'aéroport. La commune de Russin a répondu que leur questionnaire ne concernait que le canton et la Confédération et pas les communes. Le questionnaire sera dès lors modifié.

M. W. HONEGGER remercie M. Y. ROCHAT pour les 13 ans de présidence. M. Y. ROCHAT fait part du plaisir qu'il a eu à présider une association qui représente la population et les institutions. Il gardera en tête la date du 24 novembre 2019, succès en votation qu'il était difficile d'imaginer au moment du lancement de l'initiative en 2015.

M. P.-A. TSCHUDI remercie MM. ROCHAT et WEIL pour le travail effectué ces dernières années. Il compte sur M. Y. ROCHAT, en tant que député, pour relayer les préoccupations de l'ATCR au sein du parlement cantonal.

M. W. HONEGGER souhaite inviter les communes de Confignon et de Laconnex à rejoindre l'ATCR.

M. LAMBERT informe que le groupement des communes de la rive droite a écrit au Conseil d'Etat pour demander un siège supplémentaire au Conseil d'administration de l'aéroport.

M. C. LAMBERT accompagnera Mme MAZZONE et MM. ROCHAT et BORGEAUD à la séance du 27 mars avec M. DAL BUSCO.

M. FRACHEBOUD informe que les gens se plaignent du bruit depuis la suppression de la végétation dans le cadre des travaux menés au Grand-Saconnex. Ce point sera abordé lors de l'AG de l'ARAG le 10 mars.

Marcos Weil, Secrétariat de l'ATCR-AIG

Genève, le 26 mars 2020

Annexes :

- Rapport d'activités 2019 de la CARPE
- Budget 2020 mis à jour



**CARPE**  
Coordination régionale  
pour un Aéroport de Genève urbain,  
Respectueux de la Population  
et de l'Environnement

## **Rapport d'activités 2019**

### Campagne pour l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève »

La majeure partie de notre année a été consacrée à la campagne sur l'initiative portée par la CARPE « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève ». La campagne a notamment consisté en la création d'un comité de soutien, d'un argumentaire étayé, d'un flyer distribué en tout-ménage ainsi que des affiches qui ont été mises dans tout le canton. Deux conférences de presse ont été organisées (une de lancement et une avec les soutiens de droite). Une conférence a aussi été organisée avec Noé21. De nombreux stands ont été réalisés dans tout le canton, notamment dans les communes proches de l'aéroport. Un grand travail auprès des médias a aussi été fourni, que ce soit par des communiqués de presse ou des courriers des lecteurs.

Le résultat final est réjouissant, car l'initiative a été acceptée le 24 novembre par 56,17 %. La CARPE, en collaboration avec l'ATCR, a très vite demandé un rendez-vous au Conseil d'Etat pour pouvoir envisager les suites de l'initiative. Une séance a été fixée pour mars 2020.

### Changement de coordinateur/trice

Alice Genoud a remplacé Kevin Sanchez au 15 janvier 2019. Le poste a été réévalué à un 30% (50% précédemment). Alice Genoud a travaillé à 50% pendant la campagne sur l'initiative de la CARPE (de août à mi-novembre).

### Nouveaux soutiens de la CARPE

Avant la campagne et durant celle-ci, plusieurs associations ont rejoint la CARPE. Il s'agit de Habitat durable, Sauvegarde Genève, Grands-parents pour le Climat Genève, Pro Natura, Greenpeace, les médecins en faveur de l'environnement et le SSP Genève. De belles synergies ont pu être réalisées et nous les remercions pour leur soutien à la CARPE.

### Autre

- La CARPE a fait un stand lors de la journée de l'environnement à l'Université de Genève, ainsi qu'à Alternatiba.
- La CARPE a participé à la soirée « Les Hérauts du Climat », pour récolter des fonds pour son initiative.

- La CARPE a continué à vendre son livre, lors de différents événements et par le biais de son site internet.
- La CARPE a répondu à plusieurs sollicitations d'étudiants et de chercheurs intéressés au point de vue de notre coordination sur le développement de l'aéroport de Genève.
- Depuis juin 2019, le secrétariat de la CARPE a déménagé dans les nouveaux locaux de l'ATE, rue des Gares 9, 1201 Genève. Une salle de réunion y est aussi disponible.



**Projet de budget 2020 (comptes 2019 et budget 2020) - Francs suisses**

Postes	Budget 2019		Comptes 2019		Projet budget 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Cotisations (basé sur 169'383 habitants)		58'730.80 (52'859,60€ )		58 730,80		67 753,20
Secrétariat	25 000,00		30 107,55		25 000,00	
Bureau, expéditions, divers ( poste + photocopies)	1 000,00		1 010,75		1 000,00	
Honoraires et frais juridiques	5 000,00		6 557,90		5 000,00	
campagne communication IN 163	50 000,00		50 204,05			
Contribution à la CARPE pour l'IN 163	20 000,00		20 000,00			
Contribution à aux frais de fonctionnement de la CARPE					10 000,00	
Refonte du site internet					12 000,00	
Frais d'hébergement (internet / case postale)	250,00		194,45		250,00	
Cotisation association (CESAR)	500,00		500,00		500,00	
Cotisation annuelle association CARPE 2018 et 2019	3 000,00		3 000,00		0,00	
Cotisation annuelle CARPE 2020					1 500,00	
Intérêts bancaires						
Frais bancaires	100,00		64,59		100,00	
Perte/bénéfice de change			298,46			
Acquisition, Entretien de matériel (micros, routeur, etc.)	5 000,00				10 000,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>109 850,00</b>	<b>58 730,80</b>	<b>111 937,75</b>	<b>58 730,80</b>	<b>65 350,00</b>	<b>67 753,20</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-51 119,20</b>		<b>-53 206,95</b>		<b>2 403,20</b>	

cotisation par habitant : 0.40 chf / 0.36 euros